



PASS ' RESSOURCES HUMAINES Comprendre l'essentiel de la GRH Cycle Dirigeants (Entreprises de moins de 10 salariés)

Comprendre l'essentiel de la gestion des Ressources Humaines afin de fidéliser les salariés, recruter plus facilement et assurer la pérennité de l'entreprise.

Une réponse à vos préoccupations en matière de Gestion des Ressources Humaines :

- Comment gérer plus efficacement mon personnel au quotidien ?
- Comment gérer au mieux les compétences de mes salariés et anticiper mes besoins futurs ?
- Comment fidéliser mes salariés et notamment mes nouvelles recrues ?
- Comment réussir mes recrutements ?
- Quels sont les points de vigilance à observer lors de la rédaction des contrats de travail ?
- Comment utiliser au mieux les dispositifs existants pour former mes salariés ?
- Comment mener les divers entretiens professionnels avec mes salariés ?

Les + de ce cycle de formation :

- **Un contenu adapté à vos besoins et à vos attentes**, grâce aux informations collectées auprès des participants lors de leur inscription.
- **Un cycle complet** pour aborder l'ensemble des facettes de la GRH, acquérir des outils et des méthodes facilement applicables dans votre entreprise, quelle que soit sa taille ou ses spécificités. **Un tronc commun puis des modules** au choix pour aller plus loin, en fonction de vos besoins.
- **Une formation pratique**, basée sur des exercices, des études de cas et des échanges d'expériences avec d'autres dirigeants, **conçue et animée par des consultants spécialistes RH**, sélectionnés par votre AGEFOS PME.
- **Un accompagnement personnalisé**, pour vous aider à mettre en œuvre votre plan d'actions.

Programme :

Tronc commun (1 thématique par journée)	Modules optionnels (3 modules à choisir)
<ul style="list-style-type: none">▪ Méthodes et outils pour optimiser la gestion des ressources humaines▪ La gestion des emplois et des compétences dans l'entreprise▪ Le recrutement de nouvelles compétences et l'intégration dans l'entreprise▪ Les dispositifs de formation et la construction du plan de formation▪ Les entretiens professionnels	<ul style="list-style-type: none">▪ Savoir conduire des réunions▪ Le contrat de travail▪ Gérer ses émotions face aux personnalités difficiles et maîtriser la négociation et la résolution de conflits▪ Maîtriser vos écrits et rédiger des compte-rendus clairs et précis▪ La politique salariale▪ Mieux s'organiser au quotidien et les outils clés de la communication interpersonnelle <p>(*) : Ces modules sont des approfondissements des thématiques abordées lors du tronc commun. Ils seront centrés sur des problématiques souhaitées par les participants, et mentionnées au moment de leur inscription aux modules.</p>

Modalités :

Durée : Cycle de **5 jours** avec possibilité de choisir 3 modules supplémentaires pour approfondir certaines thématiques, à l'issue du tronc commun.

Déroulement :

- **Recueil de vos besoins par rapport aux fonctions que vous exercez et de vos attentes vis à vis de la formation**, par le biais d'un questionnaire envoyé suite à votre inscription.
- **Journées de formation inter-entreprises**, à raison d'une journée tous les quinze jours.
- **Accompagnement** post-formation par un conseiller AGEFOS PME.

Dates :

- **Tronc commun** : 20 octobre – 23 et 30 novembre – 7 et 14 décembre 2006.
- **Modules optionnels** : 1^{er} semestre 2007

Intervenant : Cabinet Septembre Consulting.

Lieu : Caen

Coût :

- Coût global indicatif pour le tronc commun de 5 jours : 811,25 € net par stagiaire (calculé sur la base de 8 stagiaires)
- 3 modules supplémentaires au choix : 218.33 € net par stagiaire par module (prix indicatif calculé sur la base de 6 stagiaires)

50 % de ces coûts pourront être pris en charge grâce à une subvention du Conseil Régional de Basse-Normandie et du FSE, qui co-financent cette action dans le cadre du projet européen expérimental Equal, intitulé « ATTRACTIVITE - ANTICIPATION »¹ porté par l'AGEFOS PME et **les 60 % complémentaires seront pris en charge** par les fonds mutualisés de l'AGEFOS PME.

Inscription :

- Pour participer à cette action, prenez contact avec votre conseiller AGEFOS PME ou demandez le **bulletin d'inscription auprès de Muriel DUPUIS (mdupuis@agefos-pme.com)** à remplir et à nous renvoyer.
- Pour bénéficier de la subvention, l'entreprise aura simplement à faire parvenir la copie du bulletin de salaire correspondant au 1^{er} mois de la formation du participant, pour justifier de la dépense liée à la rémunération.
- Cette action faisant partie d'un projet co-financé par le F.S.E., et destiné à professionnaliser les **PME bas-normandes** en matière de gestion des ressources humaines, seules les entreprises répondant à la définition européenne² des PME peuvent y participer.
- Les dirigeants non salariés ne peuvent bénéficier des subventions publiques, liées à ce projet. Ils doivent faire une demande de prise en charge auprès de leur OPCA.

¹ Le projet « **ATTRACTIVITE – ANTICIPATION** » a été conçu par plusieurs partenaires régionaux qui se sont associés à l'AGEFOS PME : La DAFCO (réseau des GRETA), l'AREF-BTP, UNIFAF, le FONGECIF, la CGPME et l'ANACT et a pour objectif d'expérimenter et de valider des actions de conseil et de formation pour aider les PME bas-normandes à faire face aux enjeux liés au choc démographique.

² Toute entreprise ayant un effectif inférieur à 250 salariés, un CA inférieur ou égal à 50 M€ ou un bilan inférieur ou égal à 43 M€ et n'étant pas détenue à plus de 25% par une entreprise ne répondant pas aux critères ci-dessus